

ACCUEIL PRESSE  
MARDI 1 OCTOBRE  
DE 14H30  
À 17H30

# ACTIS

INNOVER POUR MIEUX ISOLER

Information Presse  
Octobre 2024

**BATIMAT**  
Connecte les pros à l'innovation

HALL 1 STAND G66

Sur **BATIMAT**,  
**ACTIS** innove pour mieux isoler avec moins  
et dévoile **HYBRIS FAÇADE**

**LA NATURE NOUS INSPIRE**  
POUR ISOLER MIEUX AVEC MOINS

Chez ACTIS, la structure alvéolaire des ruches d'abeilles nous inspire pour créer des isolants réflecteurs uniques. Capables d'isoler mieux avec plus de performance thermique été-hiver, ils utilisent plus d'air et moins de matière. Éco-conçus, intégrant des matières recyclées et 100 % recyclables, ils sont plus économes en énergie, en eau et en ressources.

Plus d'information sur [actis-isolation.com/nos-engagements/](https://actis-isolation.com/nos-engagements/)

**ACTIS**  
INNOVER POUR MIEUX ISOLER

Dans un contexte économique où la filière subit un fort ralentissement, l'édition 2024 de BATIMAT invite tous les acteurs de la construction à changer de perspective à travers l'exploration de quatre thématiques phares dont celle liée à l'innovation pour répondre durablement aux enjeux des marchés de la construction et de la rénovation.

En développant des technologies uniques (X'AIR®) capables d'isoler mieux avec moins, Actis, fabricant français d'isolants réflecteurs alvéolaires éco-conçus, 100% recyclables et toujours plus performants, s'inscrit pleinement dans cette tendance. C'est ainsi qu'Actis présente ses gammes d'isolants réflecteurs souples conformes à la norme NF EN ISO 22097 :2023 exigée à compter du 1er octobre 2024. En plus d'être certifiés selon cette nouvelle norme, ils bénéficieront également de FDES (Fiches de Données Environnementales et Sanitaires) pour attester de leurs performances environnementales. L'entreprise profitera également de cet événement pour lancer Hybris Façade, solution d'isolation des murs par l'extérieur sous bardage rapporté ventilé, certifiée ACERMI et sous ATEX.

## HYBRIS FAÇADE, UN NOUVEAU DOMAINE D'APPLICATION POUR LES ISOLANTS RÉFLECTEURS ALVÉOLAIRES



Initialement destiné à l'isolation intérieure (murs, cloisons et combles), Hybris31 se décline désormais pour l'isolation par l'extérieur des murs (maçonnerie ou béton) sous bardage rapporté ventilé (plaques de fibres-ciment, lames de bardage métallique, panneaux stratifiés HPL, ...) avec **Hybris Façade**.

Avec une performance thermique élevée ( $R=4,50 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ , épaisseur de 140 mm) et grâce à un très bon facteur solaire, Hybris Façade améliore significativement le confort thermique en été

comme en hiver et dans la durée, des bâtiments résidentiels de 1ère et 2ème famille (maisons individuelles, maisons groupées et immeubles collectifs jusqu'à  $R+3$ ).

Que ce soit pour le neuf ou la rénovation, les panneaux isolants Hybris Façade, de 140 mm d'épaisseur, présentent de nombreux atouts :

- jusqu'à 85% de gain de résistance thermique en été par rapport aux isolants traditionnels (selon l'étude du CSTB sur le facteur solaire) grâce à la combinaison d'une lame d'air ventilée associée à la surface basse émissive de l'isolant Hybris<sub>31</sub> certifié ACERMI ;
- fonction pare-vapeur : évite les risques de condensation, y compris en été lors du changement de phase ;
- étanchéité à l'air intégrée et insensibilité aux phénomènes convectifs ;
- isolation durable : résiste à l'humidité et au tassement dans le temps pour éviter les risques de ponts thermiques liés à ce phénomène.
- grand confort de pose : particulièrement léger, facile à manipuler et à transporter, Hybris Façade est un isolant sain, non irritant. Le traitement de la continuité de l'isolation et de l'étanchéité est facilité par la languette adhésive intégrée.

Comme tous les isolants réflecteurs du fabricant français, Hybris Façade bénéficie de la technologie brevetée X'Air® inspirée de la nature et des nids d'abeilles dont le concept consiste à exploiter les qualités d'isolation naturelle de l'air tout en réduisant la quantité de matière utilisée. Les films réflecteurs de basse émissivité sont séparés par des structures en alvéoles encapsulant un volume d'air. X'Air® permet d'agir sur les quatre modes de transfert de chaleur : la conduction, la convection, le rayonnement et les changements de phase.

Eco-conçus, intégrant des matières recyclées et 100% recyclables, certifiés Cradle to Cradle®, les isolants réflecteurs alvéolaires d'Actis sont plus économes en énergie, en eau et en ressources.

Bénéficiant de performances thermiques très élevées et d'un excellent bilan carbone (FDES), Hybris Façade permet d'atteindre un objectif de très haute efficacité énergétique et environnementale, conformément aux exigences de la RE2020. Ce nouveau procédé d'isolation, certifié ACERMI et sous ATEX, avec une résistance thermique  $R, \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$  est éligible aux aides à la rénovation MaPrimeRénov et CEE.



## > AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024, LES ISOLANTS RÉFLECTEURS SOUPLES ACTIS DÉJÀ CONFORMES À LA NOUVELLE NORME NF EN ISO 22097 :2023

Soucieux d'être en conformité avec les nouvelles exigences réglementaires, Actis présentera ses nouveaux **isolants réflecteurs souples certifiés selon la nouvelle norme NF EN ISO 22097 :2023**.

D'un point de vue normatif, les isolants réflecteurs se distinguent des isolants traditionnels par la déclaration de l'émissivité des faces externes.

Exigée par le Ministère de la Transition Ecologique à compter du 1er Octobre 2024, la norme NF EN ISO 22097 :2023 décrit un ensemble de modes opératoires pour l'utilisation de méthodes existantes d'essai et de calcul normalisées par le CEN et l'ISO pour déterminer la performance thermique des isolants réfléchissants.

Tous les fabricants d'isolants réflecteurs doivent produire un rapport d'essai établi selon la nouvelle norme sur les trois critères suivants :

- . résistance thermique : l'organisme accrédité doit mentionner que les tests ont été effectués selon les exigences du protocole « 90/90 » qui oblige à réaliser au minimum 4 tests sur 4 échantillons d'un même produit correspondant chacun à un lot et une période de production distincts afin de définir sa résistance thermique.
- . mesure de l'épaisseur et épaisseur testée : tous les isolants doivent être testés à l'épaisseur mesurée selon la norme ISO 22466/ EN 823.
- . mesure de la résistance thermique des lames d'air.

Constituant un référentiel européen commun attestant de la performance des produits, cette norme permet aux clients de comparer l'efficacité des différents isolants.

Les isolants réflecteurs souples Actis sont tous disponibles et certifiés selon cette nouvelle norme NF EN ISO 22097:2023. Ils bénéficient, de surcroît, d'une amélioration des résistances thermiques sur la quasi-totalité des références. Un résultat obtenu par l'amélioration permanente des processus industriels pour optimiser les caractéristiques des isolants.

Enfin, sur le stand d'Actis, les professionnels pourront aussi apprécier les **performances environnementales dont bénéficie l'ensemble des gammes d'isolants semi-rigides (Hybris) et souples (Triso-Toiture, Boost'R Hybrid, Triso Hybrid, triso-Super 12+ et Triso Laine+)** grâce à leurs **Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires**. Une nouveauté pour les isolants souples de la gamme Actis. Outre les très bonnes valeurs sur l'indicateur de l'empreinte CO<sub>2</sub>, les FDES attestent également d'un cycle de vie très économe en eau et en énergie, par exemple.

## A PROPOS D'ACTIS

ACTIS est le leader européen sur le marché des isolants réflecteurs.

Créée en 1980, ACTIS est une entreprise familiale française de 360 personnes, basée à Limoux en région Occitanie. ACTIS possède 5 sites de production en France et est présente dans 8 pays en Europe. Son système de management de la qualité est certifié ISO 9001.

ACTIS propose des solutions performantes et certifiées qui répondent à l'ensemble des besoins d'isolation :

- . pour tous les bâtiments (résidentiels et non résidentiels)
- . pour toutes les applications (toitures, combles et murs)
- . en neuf comme en rénovation

Les solutions ACTIS disposent de certifications délivrées par des organismes d'évaluation accrédités (ACERMI, CSTB, LNE, BBA)

## CONTACTS

### ANDRÉ SUDRIE RELATIONS PRESSE :

Catherine Sudrie - 01 42 78 22 22

06 71 75 58 40

catherine.sudrie@andresudrie.com

### ACTIS - contact marketing & communication :

Jean-Yves SIGAUD

Tél. : 04 68 31 31 31

jean-yves.sigaud@actis-isolation.fr